



VILLE de HOUDAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration du C.C.A.S

Jeudi 9 Octobre 2025 à 11 heures 00

Présidence : Monsieur Julien BOURGOGNE, Vice-Président du CCAS

Présents :

Mesdames Nathalie GUYOMARD, Thérèse GAUTIER, Anne COSTEDOAT, Michelle BESNARD, Odile HARDOUIN

Messieurs Julien BOURGOGNE et Jean-Pierre DURET

Absents excusés représentés :

Monsieur Jean-Marie TETART représenté par Monsieur Julien BOURGOGNE

Madame Agnès GRUDLER représentée par Madame Nathalie GUYOMARD

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Madame Nathalie GUYOMARD

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de Monsieur Julien BOURGOGNE

1. Approbation du procès-verbal du 10 Juillet 2025

Le Procès-verbal du 10 Juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Aides facultatives

2 dossiers ont été proposés et acceptés.

N° de délibération	Objet	Montant accordé
20/2025	Aide financière pour prise en charge facture d'eau	152.25 €
21/2025	Aide financière pour prise en charge d'une dette de loyer	1 000.00 €
TOTAL		1 152.25 €

3. MODIFICATION DES TARIFS DE TELEASSISTANCE

Par délibération en date du 12 septembre 2024, les membres du conseil d'administration du CCAS avaient approuvé la modification des tarifs de téléassistance qui avaient été mis en place à compter du 1^{er} juillet 2024.

Les tarifs ont de nouveau été modifiés, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Il convient par conséquent d'approuver ces nouveaux tarifs des prestations transmis par la Société VITARIS.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 9 VOIX POUR, approuve la délibération suivante :

Vu la convention de téléassistance conclue avec le Conseil Départemental des Yvelines et la Société VITARIS,
Vu la délibération du CCAS n° 15/2024 du 12 octobre 2024 approuvant les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2024,
Considérant les tarifs 2025 des prestations de la Société VITARIS, attributaire du Marché, applicables à compter du 1^{er} juillet 2025,

Article 1 : Décide d'appliquer, à compter du 1^{er} juillet 2025 les tarifs de la façon suivante :

Services	Personne seule ou couple <u>non</u> <u>imposable</u>	Personne seule ou couple <u>imposable</u>
Téléassistance	2.62 € par mois	5.24 € par mois

Article 2 : Dit que pour tout nouvel abonné entre le 1^{er} et 15 de chaque mois, le tarif mensuel sera appliqué ; au-delà du 15 le demi-tarif sera en vigueur.

Article 3 : Dit que pour tout départ d'un abonné entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois, le demi-tarif sera appliqué ; au-delà du 15, le tarif mensuel sera en vigueur.

Article 4 : Dit que les recettes seront imputées à l'article 706 du budget du CCAS.

4. Choix du prestataire pour l'animation de la Galette

Monsieur Bourgogne indique tout d'abord que la date de la Galette est fixée au jeudi 22 janvier 2026.

Diverses sociétés de spectacle ont été contactées pour des propositions.

Les propositions ont été transmises aux membres du conseil d'administration afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la séance.

Ci-dessous les tableaux comparatifs de ces propositions.

Prestation Animation	La Compagnie Fantasmagic		
PROPOSITION SPECTACLE	Cabaret parisien - Etoiles Cabaret	Soirée Année 80	Folies Tropicales Cabaret Exotique
Prix de la Prestation : TTC	2990,00 € + sono et Lumière 850,00 € + 4 nuitées à l'hôtel pour les artistes (460 €) TOTAL = 4 300,00 €		

Prestation Animation	MUSIDEA - Show New Cabaret		
PROPOSITION SPECTACLE	Animation Musidea avec 3 artistes	animation Musidea avec 4 artistes	Animation Musidea avec 5 artistes
Prix de la Prestation : TTC	3 000,00 €	3 500,00 €	4 000,00 €

Prestation Animation	Etincelles	OLB PRODUCTION Esther Malone	
PROPOSITION SPECTACLE	Cabaret Odysée croisière autour du Monde	Spectacle PARIS PLAISIR	Spectacle Bienvenue à Bord
Prix de la Prestation : TTC	2 910,06 €	5 artistes = 2 875,00 €	
		6 artistes = 3 155,00 €	
		7 artistes = 3 435,00 €	

Après avoir visionné une présentation vidéo des différentes prestations proposées, les membres du conseil d'administration ont pris la décision de retenir le spectacle de la société OLB PRODUCTION Esther Malone intitulé « Bienvenue à Bord » avec la présence de 7 artistes.

5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Colis de Noël : après discussion avec les membres du conseil d'administration, la date pour la distribution des colis de Noël aux seniors est fixée au samedi 13 décembre 2025. Le point de rendez-vous se situera, comme chaque année, aux Services Techniques.

Semaine Bleue : Monsieur Bourgogne fait un point sur la semaine bleue qui se déroulait durant cette semaine du 6 au 11 octobre.

Cette semaine a débuté pour un Forum des Seniors qui avait lieu cette année à salle des Fêtes de Condé sur Vesgre le lundi 6 octobre. Le nombre de seniors venus rencontrer les différents prestataires (services d'aide à domicile, conseillers en diététique et prévention du diabète, aménagement du domicile, professionnels en matériel médical, opticien, audio-prothésiste, animations seniors, et conseillers numériques) était malheureusement inférieur à ce qui était attendu. Il semble que l'éloignement du lieu n'ait pas permis, pour certaines personnes, de pouvoir s'y rendre. Concernant la commune de Houdan un service de transport avait été organisé avec la collaboration de la Croix Rouge.

Le mardi 7 octobre, une session de prévention-sensibilisation était présentée par la gendarmerie à la Salle des Fêtes de Houdan. Une trentaine de personnes a pu suivre les conseils dispensés sur les thèmes de la bienveillance-bientraitance, des escroqueries à domicile et sur internet ainsi que des escroqueries téléphoniques.

Un karaoké était ensuite organisé dans la salle de la Grange le mercredi 8 octobre où résidents de l'EHPAD et seniors du territoire Houdanais se sont retrouvés pour chanter et danser.

Le jeudi 9 novembre sera consacré à l'organisation d'une kermesse à l'EHPAD avec la présence d'une classe de maternelle de l'école Jeanne d'Arc.

Enfin des ateliers sportifs et ludiques intergénérationnels seront organisés au Parc du Cygne le vendredi 10 octobre.

La séance est terminée à 11h55

Pour extrait et certifié conforme,

Houdan, le 28 Octobre 2025

La secrétaire de séance
Nathalie GUYOMARD

Le Vice-Président du CCAS
Julien BOURGOGNE